

LES DÉVIANCES DES « CRAPULEUSES »

[Stéphanie Rubi](#)

Réseau Canopé | « Idées économiques et sociales »

2015/3 N° 181 | pages 32 à 39

ISSN 2257-5111

ISBN 9782240037985

DOI 10.3917/idee.181.0032

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2015-3-page-32.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Réseau Canopé.

© Réseau Canopé. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les déviances des « crapuleuses »

Les adolescentes de milieu populaire peuvent-elles être « vraiment » déviantes et/ou violentes ? Si oui, le sont-elles de la même façon que les garçons ? Quelles incidences l'étiquetage et le non-étiquetage portés sur les pratiques des « crapuleuses » ont-ils sur leur statut et leur devenir ? Comment comprendre les formes de déviances mobilisées à la lumière de leur construction historique, sociale et genrée ?

Prologue

« Pour rejoindre le quartier de La Castellane, il me faut encore prendre un bus. Je descends donc au terminus de la ligne de métro, à Bougainville, et me dirige vers les arrêts d'autobus. En chemin, je croise cinq adolescentes d'environ 15 ans, l'une d'elles me toise de la tête aux pieds, une lueur de provocation dans les yeux... Les adolescentes font un tour et iront se poster, éloignées mais tout à fait visibles, face aux arrêts, au soleil. Celle qui semble mener le groupe est vêtue d'un bas de survêtement blanc et a les cheveux impeccablement lissés. Une autre des jeunes filles a aussi un bas de survêtement, noir, les trois autres portant des pantalons moulants rentrés dans de grandes bottes lacées à l'arrière. Elles encadrent un passage piétonnier, semblent commenter les allées et venues des passants, fument des cigarettes, crachent... Dix minutes plus tard, deux d'entre elles partent ; demeurent la « meneuse » et deux des filles aux cuissardes : l'une ayant un sac à l'effigie de Che Guevara, l'autre arborant une coiffure stylisée. Il n'y a pas véritablement d'interaction entre elles et les nombreuses personnes disséminées qui attendent à leurs arrêts respectifs ou qui rejoignent le métro.

Cependant, leur posture et leur positionnement, face aux arrêts, les rendent incontournables. Un car de CRS passe à la suite d'un autobus bondé. Lorsque les CRS sont à portée d'yeux et de mains des adolescentes, l'une d'entre elles leur adresse un « coucou » de la main tout en y intercalant un « doigt d'honneur ». Elle répétera rapidement le geste plusieurs fois, attendant une réaction et se réfugiant, rire aux lèvres, contre l'épaule de la « meneuse ». Puis, sa cigarette terminée, elle crache au sol alors que je monte dans le bus. (Marseille, lundi 7 novembre 2005) » [1].

« Crapuleuses »

C'est ainsi que certaines adolescentes de Marseille et de ses quartiers nord désignent des collégiennes ou lycéennes à « qui il ne faut pas chercher d'embrouille », à la réaction vive et virulente, mais aussi à la main leste, celles qui « s'engatsent [s'énervent] vite » [2]. Ailleurs, nommées « bonshommes » ou « rebelles », elles sont très (re)connues des élèves qui les craignent, les évitent, les contournent dans les espaces publics des quartiers ou dans les espaces interstitiels des collèges (couloirs, abords des établissements, recoins de la cour, etc.). Leur réputation de fille « sur qui on ne fait pas sa loi » s'ancre et se nourrit d'un ensemble de traits comportementaux, de pratiques langagières, de postures corporelles, d'appareillages symboliques spécifiques (tenues vestimentaires, marques ou couleurs de vêtements, coiffures, accessoires, ornements corporels, etc.). La situation d'observation ethnographique présentée ci-dessus a été réalisée lors des événements qui, en novembre 2005, ont ébranlé divers territoires urbains, et particulièrement les zones urbaines sensibles. Les adolescentes, principales protagonistes de la situation, illustrent bien, par leur comportement ostentatoire, le fait qu'il est très difficile de ne pas faire cas de leur présence, de leur attitude de défiance ou de provocation. Les « crapuleuses », à l'instar de ces jeunes filles, se rendent visibles, incontournables et deviennent le point de mire des espaces publics. Par ailleurs, leur réseau relationnel, leur entourage proche se doivent d'être à l'image de cette réputation de « filles guerrières ». Leurs choix amoureux se porte aussi sur des figures emblématiques de cette « loi du plus fort »

Stéphanie Rubi,
université Bordeaux
Montaigne,
LACES-ERCEP 3,
Observatoire universitaire
international éducation
et prévention (OUIEP)

en tant que mécanisme de socialisation juvénile qui conspue l'univers des « bourgeois qui parlent pas vulgaire comme nous ¹ », des « intellos » qui jouent le jeu d'une école qui ne tient pas ses promesses d'intégration et de réussite de toutes et tous, mais aussi des « payots » ou des « boloss », ces faibles dont la déchéance statutaire ou sociale rappelle trop sa propre vulnérabilité. Les comportements déviants, délictueux ou violents dont peuvent faire preuve ces « crapuleuses » viennent renforcer ou simplement garantir, administrer sur preuve, cette réputation. Elles forgent dans ces voies déviantes, parfois oppressives à l'égard d'autres camarades, une identité sociale valorisée : elles sont des « figures emblématiques » de l'établissement, du quartier, et connaissent et maîtrisent les codes de cet univers-là, tandis qu'elles s'éloignent progressivement des réquisits scolaires.

Pour la plupart d'entre elles, plus elles réalisent – avec plus ou moins de violence symbolique – que leurs projets professionnels et scolaires sont compromis, plus elles investissent cette identité déviante qui leur assure à la fois une épaisseur statutaire, une reconnaissance sociale, même hors normes, mais qui restreint les possibles. La dynamique ainsi instaurée est risquée et aliénante et s'en extraire devient de plus en plus compliqué et complexe. Ainsi, là où elles pensaient librement choisir leur partenaire de cœur, elles sont bien souvent tombées amoureuses de personnes elles-mêmes prises dans cette logique immuable de la « loi du plus fort » et dont les marques et crispations virilistes sont innombrables. Dès lors et paradoxalement, ces adolescentes ou jeunes filles, perçues par divers acteurs comme insoumises, dominantes, rebelles, vont accepter dans l'écrin des relations amoureuses, des violences physiques, morales, psychologiques, insoupçonnables. Nombre d'acteurs de l'éducation spécialisée ou de la protection judiciaire de la jeunesse rapportent s'être heurtés à ces situations si contradictoires et si peu anticipées par les équipes éducatives. Ils témoignent aussi des difficultés et échecs à pouvoir parler et échanger sur ces situations violentes avec des adolescentes ne percevant pas du tout de la même manière lesdites situations. Convaincues de maîtriser ces relations amoureuses, de jouir de leur libre arbitre et de pouvoir décider à tout moment de la poursuite ou de l'arrêt de la relation, elles ne voient pas comme problématiques les marques de soumission, de violence ou d'emprise

que leur partenaire opère à leur égard (multiples interdictions à fréquenter certains endroits, certaines personnes, à sortir, à fumer ou à porter certains accessoires ou habits, etc.).

Le maintien scolaire, via les multiples dispositifs d'accrochage scolaire ou de (re)médiation, constitue un rempart robuste face au risque avéré d'entrée et de structuration de « carrières » délinquantes. Pour certaines, auprès de qui l'institution scolaire n'a pas pu déjouer la logique implacable de ces carrières déviantes, les sorties se feront parfois via un nouveau statut social qui leur semble alors tout aussi valorisé et valorisant : celui de mère. Ne nous y trompons pas, ce n'est là qu'une nouvelle illusion qui leur donne le sentiment de rejouer un destin social, une place dans la cité.

Les déviances des « crapuleuses » dans une école massifiée et recomposée

Les déviances scolaires des adolescentes et des « crapuleuses » prennent sens et corps dans un contexte scolaire, territorial et politique spécifique dont il nous faut, même brièvement, retisser quelques-uns des aspects les plus saillants. Les déviances de ces adolescentes, issues des territoires les plus précaires et les plus vulnérables, sont bien plus visibles et médiatisées que celles des adolescentes des beaux quartiers, pléthoriques mais bien mieux dissimulées et prises en charge. Cette publication révèle ainsi conjointement bon nombre d'inégalités scolaires et sociales que vivent les « crapuleuses » aux prises avec de multiples rapports sociaux inégalitaires : de sexe, d'âge, de « race », d'ethnie, de territoire. De fait, ces désordres scolaires ne peuvent se lire sans un ancrage en sociologie de l'éducation, sans des éléments d'historicisation qui permettent, par effet retour et dans une appréhension dialectique, de comprendre que ces désordonnements de l'école, de la norme, du féminin, nous révèlent ce qui fait loi scolaire, ce qui vaut comme norme comportementale de genre ².

La création du baccalauréat professionnel en 1985 initie la deuxième vague de massification scolaire du secondaire. Lors de cette « seconde explosion scolaire » [3], le taux d'accès au baccalauréat passe de 31 % en 1986 à 63 % en 1995 et les effectifs entre 1980 et 2000 doublent dans le supérieur : la population estudiantine passe d'un à deux millions. Cette massification renouvelée du secondaire

¹ Rachel, collégienne déscolarisée de La Castellane, surnommée « La Gitane » parfois « Squelettor », 14 ans, avril 2002.

² Nous définissons le genre comme un système de séparation, de classification/hiérarchisation des sexes et des attributs qui y sont associés.

3 De façon paradoxale mais signifiante, le terme est aujourd'hui encore utilisé pour désigner les élèves les plus éloignés des réquisits scolaires.

4 À croire que les bandes de jeunes garçons aux activités délictueuses sont, elles, extrêmement courantes et répandues !

n'est pas tant accompagnée de changements dans les programmes ou les méthodes et pratiques pédagogiques pour accueillir et accompagner ces « nouveaux publics ³ » vers la réussite scolaire, que témoin de nouveaux stratagèmes et délits d'initiés mis en œuvre à l'égard des procédures d'orientation et de sélection perpétuant un tri scolaire sur des bases sociales. Si l'école assiste depuis au déclin de son programme institutionnel, ou tout au moins à la transformation de ses formes d'institutionnalisation, ses exigences et sa forme scolaire, probablement moins visibles et moins lisibles, n'en sont pour autant pas moins puissantes, discriminantes [4] et opaques pour les groupes sociaux les plus éloignés de l'école.

La forme scolaire est une « configuration historique particulière » qui n'a pas toujours été. Elle caractérise une organisation de l'éducation fondée sur « la constitution d'un univers séparé pour l'enfance, l'importance des règles dans l'apprentissage, l'organisation rationnelle du temps, la multiplication et la répétition d'exercices n'ayant d'autres fonctions que d'apprendre et d'apprendre selon les règles, ou, autrement dit, ayant pour fin leur propre fin » [5]. Cette forme scolaire présente des traits plus ou moins convergents non seulement avec certaines pratiques socialisatrices familiales, mais aussi avec les formes de socialisation sexuée. En d'autres termes, certains groupes sociaux ont des façons de considérer l'enfant – son autonomie, son épanouissement, les cadres d'autorité ou la relation éducative – tout à fait semblables ou très éloignées de celles mises en œuvre par l'école et ses acteurs. Les classes sociales les plus populaires sont aussi les plus éloignées de ce modèle et sont, dans leurs pratiques éducatives ordinaires, en rupture ou en contradiction avec la plupart des attendus de l'école.

Par ailleurs, divers travaux ont montré les meilleures performances féminines à exercer un métier d'élève dont les réquisits sont, dans un premier temps, plus adaptés à la socialisation sexuée féminine : docilité, soumission, entraide, autonomie [6]. Les filles sont, ainsi, plus « adaptées » ou plus conformes à la figure de l'élève idéal. Par la suite, dans le secondaire puis le supérieur, les attendus scolaires se modifient. La compétition et le classement interindividuel, auxquels sont peu préparées les collégiennes et lycéennes du fait de cette même socialisation sexuée, sont bien plus valorisés. L'insoumission peut parfois, dans certains collèges

ou lycées très bien réputés de centre-ville, devenir la marque d'un sens critique aigu et distinctif. Par la suite, la logique méritocratique et individualiste fonctionnera de façon encore plus discriminante lors des cursus post-bac et lors de l'entrée sur le marché du travail, où les très bonnes performances scolaires des filles les conduisent, paradoxalement et contre-intuitivement, à des situations de relégation différée : malgré une meilleure réussite scolaire, leur diplôme est bien moins « rentabilisé » dans la sphère de l'emploi. Les adolescentes aux comportements déviants, violents, viennent ainsi contredire très fortement les normes de genre : elles ne souscrivent pas à l'image de l'élève douce et attentive. Révélant les attendus sociaux en termes de rôles de sexe prescrits pour le féminin, elles n'en perturbent pas moins les adultes, dans les établissements scolaires comme en dehors, souvent démunis face à des attitudes qu'ils n'anticipent pas ou n'attendent pas de la part d'adolescentes.

Survisibilité des déviances scolaires masculines et invisibilisation des déviances féminines

Longtemps, les chercheurs en sciences humaines et sociales se sont intéressés et centrés sur les comportements déviants des garçons. Les perturbations à l'ordre scolaire, la délinquance juvénile n'avaient alors d'audience et de légitimité scientifique que si elles émanaient d'une partie de la population scolaire. Visiblement, la case cochée lors de la déclaration à l'état civil scindant de façon binaire et arbitraire les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, fonctionnait aussi pour la prise en compte et la reconnaissance des faits déviants, violents ou délictueux. Ainsi, Frederic Thrasher, lors de son étude qui fit date sur les gangs en 1927, faisait peu de cas des bandes de filles, les associant et reléguant du côté des groupes informels, réunis pour de simples activités sportives ou de loisirs.

La moindre part des femmes et des filles dans les activités criminelles ou dans les déviances a longtemps servi d'alibi pour justifier le déni : « épiphénomène », « situations rarissimes ⁴ » ou « anecdotiques », les femmes sont une fois de plus reléguées au rang de personnages secondaires d'une histoire sociale qui se pense et se joue pour et par des hommes. A contrario, le propos n'est pas ici de dramatiser la situation et de faire des déviances et

délinquances juvéniles féminines le nouveau phénomène de société, ce qui serait, d'une part, oublier les réminiscences de l'Histoire en niant la présence séculaire des crimes et déviances féminins et, d'autre part, confondre propos sensationnaliste et posture scientifique. N'en déplaise à certains, les adolescentes peuvent, elles aussi, être aux prises avec des comportements déviants, violents, délictueux, en dehors de ceux qui leur sont facilement accordés et reconnus, c'est-à-dire les violences internalisées, retournées contre elles : anorexie, boulimie, tentative de suicide, scarification, etc. Ces formes de violence, qui existent bel et bien et qui touchent aussi les garçons, ne remettent pas en question leur socialisation sexuée et sont ainsi plus facilement reconnues, voire même attendues, chez les adolescentes. Se battre, racketter un ou une camarade, vendre des produits stupéfiants, participer à des violences urbaines en lançant des cocktails Molotov, démarrer des feux de poubelle en salle de classe, diffuser des vidéos compromettantes d'élèves, insulter les enseignants sont, a contrario, inattendus

est question de délinquance féminine fonctionne bien tel un déni d'antériorité que Coline Cardi et Geneviève Pruvost⁵ travaillent et transposent pour comprendre les raisons et procédures qui empêchent de penser la violence des femmes.

⁵ Voir leur article p. 22-31 dans ce dossier.

Des filles pires que les garçons ?

En France, les violences à l'école, comprises dans les déviances scolaires sont, à présent, régulièrement mesurées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale et viennent confirmer ce que montre la recherche nationale et internationale : la surreprésentation des garçons dans les faits de violence à l'école tant comme auteurs que comme victimes. Ils sont les premières victimes, les premiers auteurs, tant que l'on ne considère pas la catégorie des violences sexuelles. Les récentes recherches appréhendant les cyber-violences indiquent aussi une prépondérance féminine du côté de la victimation [7]. L'âge et le sexe continuent d'être les facteurs les plus fortement

“ La moindre part des femmes et des filles dans les activités criminelles ou dans les déviances a longtemps servi d'alibi pour justifier le déni ”

de la part des collégiennes ou lycéennes. Sans constituer l'ordinaire des établissements scolaires, ces comportements déviants ou délictueux ne sont ni réservés aux seuls élèves garçons ni inexistant, même si leur fréquence varie considérablement en fonction du climat scolaire. La délinquance juvénile féminine n'est pourtant pas le phénomène de société des années 2000, si ce n'est à oublier et nier les émeutières en 1881 d'un lycée de Montpellier, les figures féminines aux côtés des Apaches du début du xx^e siècle et illustrées en une du *Petit Journal*, ou les jeunes filles aux poses nonchalantes aux côtés des Blousons noirs des années 1960. L'amnésie qui semble frapper la conscience collective lorsqu'il

différenciateurs dans les faits de violence ou de délinquance scolaire. Toutefois, diverses études révèlent aussi l'existence de frontières d'âge dans les comportements déviants commis par les filles ou les garçons : jusqu'aux âges de 12 ou 13 ans, ces études ne décèlent pas de différence significative dans les comportements de délinquance scolaire auto-révélés par les élèves filles et garçons. L'âge de 14 ans fonctionne comme un seuil à partir duquel des différences sexuées se font jour pour certaines catégories délictueuses. De même, les études menées depuis les années 1970 en Europe autour de la notion de *school-bullying*, définie par Dan Olweus en tant que conduites de « harcèlement physique,

verbal et psychologique » entre pairs, concluent à des écarts entre filles et garçons très peu marqués dans la commission du *bullying* et plus forts pour certaines autres formes de violence. La littérature scientifique montre en effet une participation féminine bien plus atténuée, sans être nulle, dans diverses catégories (port d'armes, bagarres, racket, coups donnés). Les filles exercent des formes de violence plus souvent indirectes, usant ainsi des moqueries, de la dissémination des rumeurs et, à des fins d'isolement social, manient le rejet ou l'ostracisme de pairs. Les nouvelles technologies y sont un outil privilégié.

Comment expliquer cette présence bien moins importante des filles dans les actes de violence à l'école ? Une lecture essentialiste explique cette différence en invoquant un masculin qui serait par nature violent, donc dominant, quand le féminin serait par nature doux, donc soumis. L' inanité de la proposition est évidente et ne tient pas face aux faits, mais imprègne cependant, avec force, les réactions spontanées communes. Une autre façon de lire ces différences s'appuie sur les études de genre, c'est-à-dire sur les travaux qui examinent de façon différenciée selon le sexe de l'individu, les processus de socialisation qui construisent les identités de ces individus. La socialisation sexuée en tant qu'intériorisation des rôles de sexe offre des clés de lecture opérantes à l'égard de ces proportions très disparates mais aussi par rapport aux « spécialisations » des filles et des garçons dans les formes de violence. Les rôles de sexe recouvrent des comportements socialement jugés acceptables et appropriés à chaque sexe. Ils sont cependant relatifs à une époque, à une culture, à une société et fonctionnent tels des révélateurs des prescriptions accolées au féminin et au masculin. Catherine Blatier, Caroline Gimenez, Martine Paulicand et Ondine Pez [8] ont montré qu'un grand nombre des délits commis par les adolescentes au regard de ceux commis par les adolescents était perpétré à leur domicile ou à l'école, quand la visibilité sociale définit bien plus souvent les conduites délictueuses des garçons. Les espaces dans lesquels sont commises ces conduites ont ainsi des conséquences fortes sur le repérage et la qualification juridique ou non de ces conduites déviantes, ce qui pourrait permettre d'expliquer en partie « l'invisibilité statistique » [9] des conduites délictueuses féminines.

Le mauvais genre des désordres : filles et garçons face aux violences à l'école

Travailler sur les conduites déviantes des adolescentes dans les établissements scolaires nous a conduits à regarder de plus près leur présence dans les divers types de faits de violence à l'école, tant du côté des auteurs de ces conduites, que du côté des victimes. L'examen des violences à l'école subies ou agies par les filles ou par les garçons s'inscrit, à notre sens, comme un élément qui doit aussi être interprété à la lumière des rapports sociaux et des rôles sociaux de sexe qui définissent le masculin du féminin. Quelles sont les différenciations sexuées dans les faits de victimation subis et dans les auteurs désignés de ces faits de violence à l'école élémentaire et au collège ? Peut-on y observer des liens entre types de violence subis (ou agis) et socialisation sexuée (*i. e.* rôle de sexe incorporé) ? En d'autres termes, les violences physiques tels les bagarres collectives ou duelles, les coups, les bousculades et divers autres affrontements physiques sont-ils l'apanage des seuls garçons quand les violences verbales comme les insultes, les moqueries, les rumeurs sont des attributs plus féminins ? Loin d'un tableau contrasté, le nuancier des partitions sexuées des faits de violence conduit plutôt à parler de configurations genrées avec des tendances qui préemptent cette distribution [10, 11]. En effet, les enquêtes de victimation conduites par les équipes de chercheurs ou par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (Menjva) en 2011 révèlent plusieurs formes de violence dont les écarts entre les déclarations des filles et des garçons ne sont pas si considérables : les insultes, les vols de fournitures scolaires, les surnoms méchants, les moqueries de la bonne conduite en classe, le fait d'être la cible de lancers d'objet, le sentiment d'humiliation, par exemple. D'autres types de violence sont bien plus clivés selon le sexe de la victime : les mises à l'écart, les coups, les bagarres collectives, les jeux dangereux, les tentatives de caresses ou de baisers forcés, etc.

Lorsque l'on examine les déclarations des élèves, on observe des tendances plaçant les garçons plus souvent du côté de l'affrontement direct quand les filles sont plus présentes dans les altercations indirectes. Certaines catégories de violence présentent une surexposition à la victimation d'un sexe : les violences physiques pour les garçons et les violences sexuelles pour les filles. Cependant, au sein même de chaque catégorie



(violences physiques, violences verbales, violences acquiescentes, violences à caractère sexuel), certains types de violence ne sont pas aussi clivants que d'autres : par exemple, la proportion de filles ayant été la cible de lancers d'objet est proche de la proportion de garçons en ayant aussi été victimes. Au collège comme à l'école, on observe donc des tendances genrées pour certaines catégories de violence sans être face à une partition nette entre violences physiques pour les garçons et violences verbales directes et indirectes pour les filles.

Par ailleurs, nous avons voulu travailler de plus près les dimensions groupales ou duelles de ces faits de violence. Si ce n'est pour les menaces, les formes de violence inscrites dans la catégorie « violences verbales » sont plus fréquemment le fait de groupes d'élèves, tandis que celles comprises dans les violences physiques ou sexuelles se réalisent dans une relation duale. À ces variations, s'ajoute un résultat de

que l'institution prétend pourtant corriger. Cette asymétrie sexuée des sanctions concourt à ce que ces mêmes garçons surjouent dès lors la carte des perturbateurs : « La sanction consacre la transgression et, au-delà, le sujet de la sanction : enfreindre le règlement intérieur permet aux garçons d'afficher leur virilité » [12]. Les travaux que nous menons avec Benjamin Moignard montrent par ailleurs une sexualisation tant dans les processus de repérage et de désignation des auteurs qui perturbent l'école que dans le « tri » opéré par les établissements pour identifier les élèves bénéficiaires des dispositifs de prise en charge des exclusions temporaires [13].

« Monsieur V., CPE : [...] On n'envoie pas tous les élèves au Programme de réussite éducative. Pour le dire clairement, on n'envoie pas les cas désespérés, dont on sait très bien qu'ils ne feront rien, que ça ne les intéressera pas, ou les récidivistes, multirécidivistes, pareil, on ne les envoie pas non plus. Alors que

“ Les violences dont les garçons sont les victimes sont majoritairement des violences intragroupes de sexe, tandis que les filles sont victimes tout autant de filles que de garçons ”

recherche éminemment important dans la compréhension des faits de violence entre élèves en tant que rapport social : les violences dont les garçons sont les victimes sont majoritairement des violences intragroupes de sexe, tandis que les filles sont victimes tout autant de filles que de garçons.

Pour conclure, n'oublions pas que ces rapports sociaux, déviants ou violents, se déroulent sur une scène sociale dont les acteurs (politiques, institutionnels, professionnels), à divers niveaux et depuis leurs différentes places, agissent, rétorquent, interagissent. À l'école, les travaux de Sylvie Ayrat ont montré la dynamique instaurée par l'institution scolaire qui, par des sanctions visant particulièrement les collégiens, publicise – elle rend publics et officialise – les comportements déviants des garçons

d'autres, qui sont un peu sur la tangente, on les prend en quelque sorte en amont.

Enquêtrice : Donc, ce sont des élèves qui n'ont pas beaucoup de sanctions derrière eux ?

Monsieur V. : Pas vraiment non, et qui sont dans la coopération avec les référents du collège. On sait que, quand on va le leur proposer, ils vont faire un peu la tête, mais on sait qu'on va réussir à les convaincre » [14, p. 67].

Les filles les plus « dures » vont, elles, bénéficier de ces dispositifs : pour les collèges, elles sont encore récupérables, tandis que les garçons qui y sont accueillis ne sont pas les plus difficiles mais plutôt de jeunes collégiens, des élèves ordinaires, dont les acteurs de l'école pensent qu'il faut vite les « cadrer » avant d'éventuelles dérives ultérieures.

La plupart du temps, les garçons les plus « durs » sont absents de ces dispositifs de prise en charge des exclusions temporaires. Ce faisant, l'école renonce à son projet fondateur égalitaire et démocratique et prend le risque de consacrer ces adolescentes dans des identités déviantes, dans des rôles de « crapuleuses » dont elles reproduisent à l'envie les traits les plus caricaturaux, s'enfermant progressivement dans ces identités sociales.

Épilogue

« Bordeaux, 22 mai 2015. Il est 20 h 45, il fait encore jour. Les gens se sont regroupés sur le quai du tramway. Derrière eux, deux voies routières, abritées, pour les bus de ville qui desservent les arrêts devant la gare Saint-Jean. Là aussi, il y a plusieurs dizaines de personnes, éparses, qui attendent l'un ou l'autre bus. Elles sont trois. Elles ont 15, peut-être 16 ans. Dans un premier temps, je ne les vois pas, je ne les remarque pas. Je leur tourne le dos. Je finis par me retourner parce que plusieurs personnes, autour de moi ou face à moi sur l'autre quai, regardent avec insistance par-devers moi, haussent les sourcils, oscillent la tête de gauche à droite, et pour certains, se décalent pour mieux voir. À ce moment-là, je réalise que si j'ôte mes écouteurs, j'entends distinctement l'une d'elle qui chante très fort, qui invective les passants, ses amies, qui éructe. Je fais le lien entre les bruits de la ville, plus ou moins atténués ou dissimulés par la musique que j'écoute, et les mouvements et attitudes des autres passagers. Je me retourne. Elles sont là, de l'autre côté de la voie routière, assises sur un des bancs, à quelques mètres de moi. Les quatre hommes qui les entourent et qui arborent un uniforme sombre de la sûreté ferroviaire de la SNCF sont pour beaucoup dans la mise en scène grotesque et spectaculaire des trois adolescentes. Le plus saisissant est la différence entre la morphologie musclée de ces hommes, leur allure « virile » et leur équipement, leurs pantalons treillis ou leurs coupes de cheveux, et paradoxalement la gêne dont ils font preuve face à des adolescentes qui, sauf les démonstrations vocales de l'une d'entre elles, n'ont pas l'air bien virulentes. Certes, ils entourent les adolescentes de façon stratégique en bloquant toute échappatoire, se tiennent à une certaine distance, mais en même temps, semblent peu à l'aise, piétinent, ont un air interloqué quand les adolescentes se parlent, lancent des regards furtifs

aux gens qui attendent les transports lorsque l'adolescente, assise au milieu du banc, se met à pousser des petits cris ou pousse sa copine au point de la faire sortir du banc. L'un d'eux tente de parler à cette adolescente, sans succès : elle le toise et rugit ! Visiblement peu soutenu par ses collègues qui oscillent alors à droite et à gauche, il reprend vite la distance de sécurité, la posture alerte, comme prêt à stopper net la première qui tenterait une sortie de l'arène. Les minutes s'égrenant et personne ne bougeant, il est évident que ces hommes sont là pour encadrer, garder, contenir les trois jeunes filles. En fait, ils attendent des collègues de la police nationale pour leur « remettre » les trois adolescentes. »

Bibliographie

- [1] RUBI S., « Des adolescentes et des quartiers : quelle(s) visibilité(s) pour quelle(s) identité(s) ? », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 60, 1^{er} trimestre 2006.
- [2] RUBI S., *Les « Crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005.
- [3] POUILLAQUE T., LEMÈTRE C., « Retour sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, n° 167, 2009, p. 5-11.
- [4] ROCHEX J.-Y., « Pratiques de savoir et culture scolaire : un impensé de la démocratisation ? » in F. JACQUET-FRANCILLON, D. KAMBOUCHNER (dir.), *La Crise de la culture scolaire*, Paris, Puf, 2005, p. 331-348.
- [5] LAHIRE B., THIN D., VINCENT G., « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in G. VINCENT (dir.), *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire : scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 11-48.
- [6] MACCOBY E. E., *The Two Sexes: Growing Up Apart, Coming Together*, Cambridge MA, Belknap Press/Harvard University Press, 1998.
- [7] BLAYA C., *Les Ados dans le cyberspace : prise de risque et cyberviolence*, Bruxelles, De Boeck, 2013.
- [8] GIMENEZ C., BLATIER C., PAULICAND M., PEZ O., « Délinquance actuelle et spécificité de genre : une analyse comparative », *Adolescence*, n° 54, 2005, p. 1000-1009.
- [9] CHESNEY-LIND M., SHELDON R., *Girls Delinquency and Juvenile Justice*, Pacific Grove, CA Brooks/Cole, 1992.
- [10] RUBI S., JARLÉGAN A., « Violence à l'école élémentaire : une question de genre ? », *Recherches et Éducation*, numéro thématique « Violence de genre, violences sexistes à l'école : mesurer, comprendre, prévenir », n° 8, 2013, p. 15-32.
- [11] DEBARBIEUX E., *À l'école des enfants heureux... enfin presque : une enquête de victimation et de climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*, Observatoire international de la violence à l'école, Unicef, 2011.
- [12] AYRAL S., *La Fabrique des garçons : sanctions et genre au collège*, Paris, PUF, 2011.
- [13] MOIGNARD B., RUBI S., « Des dispositifs pour les élèves perturbateurs : les collèges à l'heure de la sous-traitance ? », *Carrefours de l'éducation*, numéro « Les établissements scolaires à l'heure des "dispositifs" » coordonné par Anne Barrère, n° 36, 2013, p. 47-60.
- [14] MOIGNARD B., OUAFKI M., RUBI S., « Dispositif d'accompagnement des collégiens temporairement exclus », rapport d'évaluation, janvier 2014.